

M. McMILLAN : J'approuve hautement les recommandations contenues dans le rapport en faveur des moyens de transport à froid. L'encouragement que le gouvernement donne aux fromageries et aux crèmeries établies dans les différentes parties du pays sera incomplet, et nous n'aurons pas le plein bénéfice de la dépense faite à cet égard, tant que nous n'aurons pas établi les installations pour le transport à froid, de façon à ce que nos produits puissent être mis en excellent état sur le marché anglais.

J'approuve l'idée émise par le président du comité de l'agriculture, celle de conclure un arrangement pour cinq ans avec la compagnie de steamers, car il est à ma connaissance que la ligne Allan et la ligne Dominion ont pourvu certains de leurs navires de compartiments froids, mais qu'elles n'ont pas eu un trafic suffisant pour les justifier de maintenir ces compartiments, et elles ont dû les supprimer.

Je crois dire qu'il sera nécessaire, jusqu'à ce que ces facilités soient parfaitement établies, de conclure un arrangement avec les compagnies de steamers. Je crois que ce sera de l'argent bien placé.

En ce qui concerne le commerce des bestiaux pour des fins d'élevage entre les Etats-Unis et le Canada, je dois dire que dans l'ouest, on recherche nos bestiaux ; mais en raison des arrangements qui existent actuellement entre les associations d'élevage des Etats de l'ouest, et les associations de même genre en Canada, on ne permet pas à nos vaisseaux d'entrer aux Etats-Unis, à moins qu'ils n'aient été inscrits dans les registres américains. Je prétends qu'il y a là quelque chose qui ne va pas, car notre système d'enregistrement est plus strict et notre critérium est plus élevé qu'aux Etats-Unis. J'espère donc que le gouvernement fera tout ce qui dépend de lui pour obtenir que ces restrictions soient mitigées, en faisant les représentations voulues au ministère de l'Agriculture à Washington.

Il y a dans le Kentucky quelques-uns des meilleurs animaux de race, tant en bestiaux qu'en chevaux, qu'on puisse trouver sur le continent américain, et un grand nombre de nos éleveurs y iraient acheter des animaux et les importeraient en Canada, n'était la restriction de 90 jours de quarantaine. N'était la même raison, un bon nombre de nos animaux soient exportés dans les Etats de l'ouest pour des fins d'élevage. De sorte que la suppression de ces restrictions, en ce qui concerne les animaux importés pour l'élevage, serait mutuellement avantageuse aux deux pays.

Il en est de même de l'importation des animaux d'Europe. Nous avons besoin d'une infusion de sang nouveau dans nos troupeaux. Je suis moi-même grand acheteur d'animaux, et j'éprouve beaucoup de difficulté à me procurer des animaux de bonne race. Et si nous voulons que nos animaux maintiennent leur réputation sur le marché anglais, nous ne pouvons y arriver qu'en important des animaux et en les croisant avec les nôtres.

En ce qui concerne l'expédition de nos animaux par les ports des Etats-Unis, ce serait un grand avantage pour tous les expéditeurs. Durant le peu de temps que les règlements ont été en existence, on pouvait envoyer par voie ferrée des bestiaux à Boston, pour de là les expédier en Angleterre, au prix de 26 shellings, contre 47 shellings par voie de Montréal, et bien que les règlements aient été suspendus pour une courte période, jusqu'à ce qu'on ait pourvu aux moyens de sortir les animaux

M. SPROULE.

des wagons pour les abreuver et les nourrir, ils seront remis en vigueur dès qu'on aura établi ces moyens,

Quant aux taux de fret, les cultivateurs de la province de l'Ontario en souffrent beaucoup. Nous payons cette année \$60 pour un chargement de Seaforth à Montréal, et s'il y eût un temps où nous pouvions l'avoir pour 29 ou 30 shellings. Aujourd'hui, on transporterait de Chicago à Montréal, une distance de 1,000 milles, un chargement de bestiaux à aussi bon marché que de Seaforth à Montréal, une distance d'un peu plus de 300 milles. Je prétends que cela n'est pas juste pour le cultivateur canadien, surtout si l'on tient compte du fait que nous avons appliqué à la construction des chemins de fer de fortes sommes prises à même les deniers publics. Bien que le Grand Tronc ait été subventionné par le gouvernement, les municipalités qu'il traverse ont contribué à sa construction par des sommes très considérables. J'espère que le gouvernement étudiera cette question, s'il y a moyen de faire quelque chose pour obtenir un tarif de transport plus raisonnable des différentes parties du pays au littoral maritime, dans l'intérêt, non seulement des cultivateurs, mais des minotiers, des éleveurs et du public en général.

M. MONTAGUE : Je désire dire un mot seulement au sujet des questions qui sont l'objet de ce rapport, que j'ai lu, je dois l'avouer, avec beaucoup de plaisir. Je tiens surtout à dire au ministre de l'Agriculture et à ceux qui président aujourd'hui au gouvernement du Canada—et je crois pouvoir parler au nom de tous mes amis de la gauche—qu'ils trouveront en nous des auxiliaires très sincères et très dévoués dans tous les efforts qu'ils feront pour avoir des moyens de transport à froid en faveur des cultivateurs canadiens. Quand nous siégeons à droite, nous étions en faveur de ce projet, et je crois pouvoir, avec la pleine approbation des députés de la gauche, promettre à tout projet qui sera soumis à cette fin, tout en nous réservant le droit de critiquer raisonnablement la nature et les détails de ce projet, un appui aussi enthousiaste, pourvu toujours qu'il tende à favoriser les intérêts de nos agriculteurs, que s'il était présenté par nous-mêmes.

Quant aux règlements de quarantaine auxquels sont soumis les animaux de race importés des Etats-Unis, ils ont été considérés comme nécessaires, d'abord pour protéger la santé de ses propres troupeaux, et ensuite pour garder tant que nous les aurions et regagner, quand nous les aurions perdus, les privilèges spéciaux dont nous avons joui, durant un temps, sur le marché anglais. Malgré tout le respect dû à la déclaration faite, il y a quelque temps, par le ministre de l'Agriculture, en adressant la parole à un deuxième auditoire de cultivateurs, je suis d'opinion que la raison que nous avons de maintenir rigoureusement ces règlements de quarantaine, n'existe virtuellement plus. L'honorable ministre a déclaré à un auditoire de cultivateurs qu'il n'avait pas perdu tout espoir d'obtenir encore la suppression de l'embargo mis en Angleterre sur les bestiaux canadiens. Je veux espérer qu'il a raison, mais si j'en juge par les conférences que j'ai eues avec le président du bureau de l'Agriculture et d'autres membres du gouvernement anglais, je suis convaincu que son espoir n'est pas bien fondé, et j'en suis convaincu précisément parce qu'ils ne peuvent donner une raison tangible de la décision qu'ils ont prise.